



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 10 février 2025

24 nouvelles entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs de la région Centre-Val de Loire s'engagent pour réduire leurs émissions de CO₂

A l'issue de la COP Planification Écologique du 3 février 2025, Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, a remis la **Charte « OBJECTIF CO₂, les transporteurs s'engagent »** à **24 entreprises de transport routier de voyageurs et de marchandises de la région Centre-Val de Loire**.

Ces transporteurs s'engagent, pour une période de 3 ans, dans un plan d'actions concrètes et personnalisées, destinées à réduire leurs émissions de CO₂ en diminuant leur consommation de carburant.

Deux entreprises de transport routier de voyageurs

Voyages DELAFOY à Illiers Combray (28)	Nogent Voyages à Nogent-le-Rotrou (28)
--	--

Vingt-deux entreprises de transport routier de marchandises

CHALLENGE Transports à Ballan Miré (37)	Transports MARECHAL à Nogent-le-Roi (28)
AXEREAL SERVICES à Olivet (45)	Transports ROBINET à Saran (45)
Transports BARRAULT à Velles (36)	TRANSPORTS SABATTÉ à Malesherbes (45)
TRANSECO à Fleury les Aubrais (45)	SG Trans à Buxeuil (36)
CHAVIGNY Transports à St Amand Longpré (41)	TBM-LOGISTIQUE à Gellainville (28)
SARL Transports GIRARD Père Fils à Naveil (41)	TRANSLOCAUTO à Dreux (28)
Transports CUILLERIER à Lanthenay (41)	AEL Services à Dreux (28)
Transports DAHANE à Saran (45)	ATE à Yèvres (28)
DSN Transports à Dreux (28)	Transports CATROUX à Fosse (41)
TRANSPORTS FAUCHEUX à Houville la Branche (28)	AGRI TRANSPORTS à Chartres (28)
SBCT à Issoudun (36)	MTH à Château-Renault (37)

Ces 24 entreprises s'engagent à la mise en œuvre d'actions impliquant les conducteurs (formation à l'éco-conduite notamment), les véhicules (modernisation de la flotte ou des équipements), les carburants (utilisation de carburants alternatifs au gasoil) ou l'optimisation des flux et des tournées.

Contacts presse

Stéphanie GROUSBOIS/ DREAL Centre-Val de Loire
Tél. : 02.36.17.41.27
stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret
Tél. : 02.38.81.40.35
pref-communication@loiret.gouv.fr

La mobilisation de près de 1 000 conducteurs et 2 000 véhicules va permettre d'économiser sur 3 ans, 1,4 millions de litres de gazole et ainsi éviter le rejet de plus de 10 000 tonnes de CO₂.



En région Centre-Val de Loire, depuis 2009, 148 chartes ont été signées par 92 entreprises qui se sont engagées à améliorer leur performance environnementale. Cela représente une économie de plus de 14 millions de litres de carburant (équivalent à plus de 1 000 fois le tour de la Terre en camion) et une réduction de plus de 58 000 tonnes de CO₂.

Élaborée par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche et le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et l'ADEME, en concertation avec les organisations professionnelles du transport routier, la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ : « Objectif CO₂ » s'inscrit dans une démarche d'adaptation au changement climatique et notamment de réduction des émissions de gaz à effet de serre.